

Le mot du président

Dans ce numéro :

- **l'assemblée générale de la ligue**
Page 2
- **Naviguer avec la Covid-19**
Page 3 - 4
- **Covid-19 et perte de licenciés**
Pages 4
- **Réforme des classement fédéraux**
Page 8
- **Retour sur le bénévolat**
Page 10
- **Les 120 ans de la One Ton Cup**
Page 9
- **e-Coupe IDF à la mer**
Page 10
- **Vos liens avec la ligue**
Page 11

Les articles peuvent être
adressés à :
comidfvoile@idfvoile.com

Cette Gazette est un peu atypique. Je l'ai commencée début mars avec le compte rendu de l'assemblée générale, un article sur le bénévolat, quelques comptes rendus de régates et quelques annonces de clubs.



La Covid-19 est arrivée et j'ai pensé qu'il était nécessaire de communiquer sur les décisions venant du ministre des sports, du CROSIF, de la Fédération française de voile... sur la reprise de la navigation, sur l'avenir des compétitions... en intégrant ce que je pouvais savoir de la maladie. Beaucoup d'informations venant de partout et quelques fois assez contradictoire.

Ce que j'ai écrit était valable le 11 mai quand j'ai décidé de boucler cet article, mais il faut savoir que nous ne savons pas comment évoluera la maladie et que les décisions de la FFV, souvent optimistes peuvent encore changer.

J'ai profité du confinement pour étudier les classements fédéraux qui seront applicables à partir 2021. C'est une compilation de nombreux documents venant de la FFV.

Je n'ai gardé que deux comptes rendus de compétitions : les 120 ans de la One Ton Cup avec de très belles photos et une régate virtuelle : l'e-coupe Île de France à la mer.

Je ne sais pas quand paraîtra la prochaine Gazette, cela dépendra des articles qui me seront adressés.

Alain Laigle



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE



L'assemblée générale 2019 de la ligue Île de France de voile s'est tenue le samedi 29 février 2020 à Créteil.

Elle a été matériellement organisée par le Comité Départemental du Val-de-Marne il faut remercier son président, Laurent Dufort et son secrétaire général Nicolas Guichet pour la qualité de l'organisation.

Alors qu'à 9 heures l'assemblée générale commençait dans des locaux du parc départemental des sports de Paris Val-de-Marne,

il nous a été annoncé que nous devions quitter les lieux pour cause de fermeture du parc, suite à un avis de vent fort.

C'est le président du cercle de voile de la Basse Marne (CVBM) qui nous a accueillis à l'impromptu dans ses locaux où l'assemblée générale a pu enfin débiter à 10 heures.

Quarante-huit représentants des clubs étaient présents ou avaient donné procuration.

L'assemblée générale s'est tenue en la présence de Monsieur Nicolas Hénard, Président de la fédération française de voile et de Madame Évelyne Ciriegi, Présidente du CROS-Île de France.

Le compte rendu de l'assemblée générale ainsi que tous les rapports et toutes les présentations des commissions et des secteurs se peuvent être téléchargés depuis le site : <http://idfvoile.com/ag2019.html>.



Comme chaque année, les présentations ont été entrecoupées par l'élection des délégués à l'assemblée générale fédérale, l'élection au comité directeur et la remise des médailles.

Election au comité directeur

Deux places étaient à pourvoir au comité directeur de la Ligue. Un seul candidat a fait acte de candidature : Nicolas Guichet (C.N. Ablon). Il est élu à l'unanimité.

Remise des médailles

Traditionnellement, à chaque Assemblée Générale de la Ligue, des médailles sont remises à des licenciés franciliens, coureurs ou bénévoles, en reconnaissance de leurs actions au sein de la Ligue. Cette année deux médaillés avaient été proposés par les Commissions de la ligue et les CDV.

Médaille de bronze de la Ligue : Xavier de Cuverville (CVSQ) et Mikaël Cozic (US Créteil).

Remise des trophées

Des trophées sont remis aux premiers clubs franciliens du championnat de France des clubs :

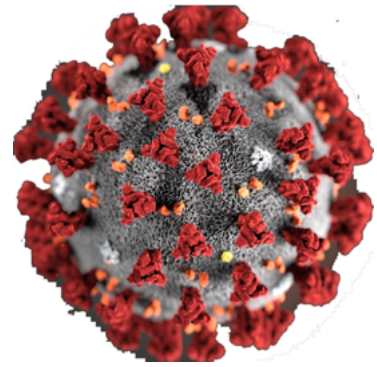
Dériveur : CVSQ, quatrième du championnat, représenté par Xavier de Cuverville

Quillard voile légère : Quillard voile légère : YC Île de France, deuxième du championnat, représenté par Michel Laclaviere

VRC : CVSQ, troisième du championnat, représenté par Xavier de Cuverville



NAVIGUER AVEC LA COVID-19



L'épidémie du SARS-CoV-2 va impacter durablement le monde médicalement, économiquement et sociologiquement.

Même si l'on peut considérer que c'est un épiphénomène pour le sport en général et pour la voile en particulier, tous les clubs sont impactés par l'épidémie. L'interdiction de naviguer, ce n'est pas de voile scolaire, pas de stage, pas de compétition, moins de licence vendue et in fine une baisse importante des recettes pour les clubs, les ligues et la fédération.

La fin du confinement est pour tous l'espoir de naviguer de nouveau. Cependant les conditions vont être contraignantes.

La covid-19 est là. Même si à l'heure où j'écris ces lignes, le nombre de malade est en baisse et que l'on peut espérer une grippe saisonnière, le virus ne le sera pas éradiqué avant des mois. Dans l'attente d'un vaccin, nous vivons dans un milieu potentiellement hostile. La distanciation physique et les gestes barrières resteront de rigueur et devront aussi être intégrés dans toutes nos activités nautiques.

Les prévisions de la reprise des manifestations nautiques jusqu'à la fin de l'année n'intègrent pas la possibilité d'une nouvelle vague de covid-19 qui entraînerait de nouvelles contraintes.

Après le 11 mai En principe, et évidemment si l'accès à l'eau est autorisé, le déconfinement fait que la navigation en solitaire, à moins de 100 km de son lieu de résidence devrait être possible à différentes conditions : rassemblements limités à 10 personnes maximum, en extérieur et sans bénéficier des vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités de plein air (<http://www.sports.gouv.fr/presse/article/reprise-de-l-activite-sportive>).

Pour l'activité en clubs, les préconisations sont beaucoup plus drastiques et la FFVoile vient de diffuser des documents qu'il est possible de télécharger [ICI](#)

À noter que ce ne sont que des préconisations. A priori, il n'y aura pas d'obligation pour les clubs, c'est de la responsabilité des Présidents de clubs de les appliquer ou non.

Pas de compétition jusqu'à fin juillet À la demande du ministère, toutes les compétitions sont interdites jusqu'à fin juillet. Les compétitions inscrites au calendrier seront supprimées. Les championnats de France espoirs ne se dérouleront donc pas à Quiberon début juillet. Nous y reviendrons.

Des compétitions locales en août Pour le moment, aucune contrainte sur les compétitions pendant le mois d'août n'a été publiée. Il est probable que l'état attend les résultats des nouvelles mesures de distension sociale pour se prononcer.

La FFV envisage pour le mois d'août un redémarrage de la pratique sportive compétitive à l'échelon local.

A partir de septembre Toujours si l'épidémie reste stabilisée, la FFV souhaite favoriser les compétitions locales pour remettre les régatiers sur l'eau.

Cependant il est prévu de faire courir les championnats de France et les régates de grade 4.

Les championnats de France à la Toussaint ? Début mai, il est toujours prévu par la FFV que tous les championnats de France seront disputés sur les compétitions de la Toussaint.

Dans les conditions de distension sociale actuelles, il est possible que seules les séries solitaires pourront courir.

Il est évident que ces compétitions ne pourront avoir lieu que si les nombreuses contraintes actuelles (distance de déplacement, nombre de participants ...) sont devenues caduques. Il est vraiment trop tôt pour en être certain.

Pas de régates de sélections pour les championnats de France

Pratiquement aucune des régates de sélectives prévues en Île de France n'a pu être courue. Deux possibilités ont été évoquées : championnats open ou sélection par un comité de sélection. Cette possibilité est prévue dans le "règlement de sélections de la ligue Île de France de voile pour les championnats de France".

Qui ira aux championnats de France

Une question importante reste posée : qui ira aux championnats de France ? Compte tenu des conditions économiques actuelles il est à craindre que certains parents n'aient plus les moyens de se déplacer ni la possibilité de prendre des congés.

Par ailleurs le déplacement des coureurs avec les entraîneurs est très coûteux pour les clubs et pour les ligues. Compte tenu des diminutions des recettes il peut sembler préférable de favoriser une relance des activités locales et faire naviguer les licenciés qui en ont eu peu l'occasion au cours de l'année.

Il est possible que la ligue Île de France de voiles ainsi que les clubs franciliens aient à se prononcer après l'été sur leur participation aux championnats.

2020 une "année blanche" ?

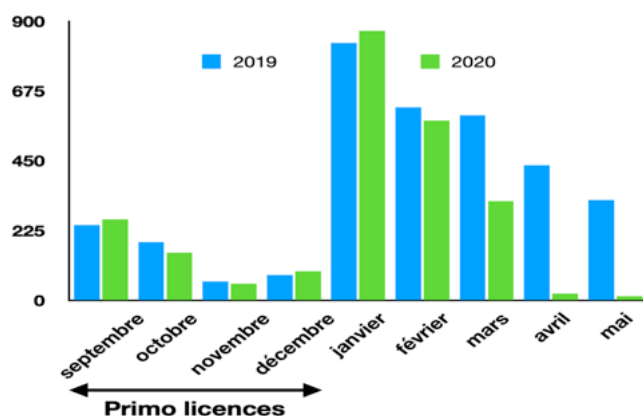
Pour certains clubs, les subventions venant des communes, des départements ... sont fonctions de leur classement aux championnats de France des clubs et de leur division, D1, D2... Le peu de régates courues et le fait que certains coureurs ne pourront pas participer aux championnats de France va fausser en 2020 le classement des clubs.

Certains Présidents de ligue ont souhaité que l'année 2020 soit une année blanche pour ce classement National des Clubs et que l'on reste au classement 2019. Ce sera à la FFV de décider.

Alain Laigle

*Ce texte a fini d'être écrit le 12 mai. Les prescriptions de la FFV, les règles édictées par représentants de l'état etc., peuvent évidemment évoluer.
(Il en est de même du SARS-CoV-2)*

COVID-19 et perte de licenciés



Le graphe ci-contre représente le nombre de licences délivrées en Île de France, en 2019 et 2020 jusqu'à fin avril. C'est actuellement une perte de 706 licenciés soit 23%.

Ci-dessous variation du nombre de titres délivrés au 12 mai 2020 par rapport au nombre à la même date en 2019.

	Jeunes			Adultes			Passeports			Tempo 1J			Tempo 4J								
	2019	2020	Diff	2019	2020	Diff	2019	2020	Diff	2019	2020	Diff	2019	2020	Diff						
Total pour 20 - ILE DE FRANCE	474	356	-118	-24.9%	2842	1993	-849	-29.9%	554	195	-359	-64.8%	15	2	-13	-86.7%	125	1	-124	-99.2%	
CN000 - CDV CLUBS-NATIONAUX	4	1	-3	-75%	109	83	-26	-23.9%				0%	1				20	1	-19	-95%	
75000 - CDV DE PARIS	5				546	306	-240	-44%	67				11				93				
78000 - CDV DES YVELINES	211	152	-59	-28%	812	580	-232	-28.6%	109	51	-58	-53.2%	2							0%	
95000 - CDV DU VAL D OISE	104	79	-25	-24%	190	139	-51	-26.8%	7											0%	
91000 - CDV ESSONNE	53	49	-4	-7.5%	345	231	-114	-33%	12									9			
92000 - CDV HAUTS DE SEINE	29	25	-4	-13.8%	355	310	-45	-12.7%	221	116	-105	-47.5%		1				0			0%
77000 - CDV SEINE ET MARNE	19	15	-4	-21.1%	216	150	-66	-30.6%													0%
93000 - CDV SEINE ST DENIS				0%	30	31	1	3.3%						1				2			
94000 - CDV VAL DE MARNE	49	35	-14	-28.6%	239	163	-76	-31.8%	138	28	-110	-79.7%	1					1			

RÉFORME DES CLASSEMENTS FÉDÉRAUX

En 2021, les Classements Individuels de la FFVoile (Classements Régionaux Individuels Fédéraux et Classement National Individuel Fédéral) ainsi que le Classement du Championnat de France des clubs vont évoluer. Dès maintenant les nouveaux classements sont mis en fonction pour une année test.

On peut trouver ceux-ci sur le site fédéral :

http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C18/c18_ActiviteSportive.aspx

Les différents classements

Pour les licenciés :

- Des classements individuels par pratiques dériveurs, habitables, multicoques, windsurf, quillards VL, kiteboard, VRC
- Un classement individuel national toutes pratiques

Pour les clubs :

Trois classements individuels de clubs seront pris en compte dans le classement du championnat de France des clubs.

- Un classement « Activité Sportive » par ligue, ce qui est la seule vraie nouveauté
- Un classement National « Mobilisation »
- Un classement national « performance »

Attribution des points aux coureurs

Pour chaque compétition, le nombre de points attribué à un coureur classé est fonction de sa place.

Attribution des points au coureur avant application des coefficients

Pour chaque compétition, le nombre de points pour un coureur classé (avant l'application des coefficients) est donné par la formule suivante (*équation d'une droite passant par deux points*) :

$$\text{Points du classé} = \frac{\text{PtPremier} * (\text{NbClassés} - \text{Place}) + 10 * (\text{Place} - 1)}{\text{NbClassés} - 1}$$

Le nombre de points du premier est de 200 avec 2 exceptions pour tous les grades 5C et pour tous les championnats de France.

Pour les grades 5C et pour tous les championnats de France de la FFVoile, si le nombre de classés est inférieur à 20, le nombre de points du premier = 10 x nombre de Classés.

Avec cette formule, le point du dernier est toujours 10.

Attribution des points au coureur avec application des coefficients

Pour chaque compétition, le nombre de point d'un participant doit être multiplié par un coefficient qui dépend du grade de la compétition, suivant le tableau suivant :

Grade	5C	5B	5A	4	3	2	1 ou W
Coefficient	1	2	3	4	5	9	12

Les classements individuels régionaux par pratique

Il est publié un classement individuel régional par pratique : dériveurs, habitables, multicoques, windsurf, quillards VL, kiteboard, VRC.

Onze régates sont prises en compte pour le classement.

Le nombre de régates prises en compte pour chaque grade est indiqué dans le tableau ci-dessous.

5C	5B	5A	4	3	
4	3	2	1	1	11 régates

Hors LN Voile

- Seuls les grades 5 courus en région sont retenus
- Au moins un grade 5 doit être couru pour activer son classement régional
- Les grades 4 et 3 doivent être courus en France

Le classement individuel national multipratique

Sept régates sont prises en compte pour le classement.

- Jusqu'au grade 3, seules les régates courues en France sont comptabilisées
- Il faut participer à au moins une régata de grade ≥ 4 pour ouvrir une pratique

5C	5B	5A	4	3	2	1/W	
1	1	1	1	1	1	1	7 régates

Championnat de France Jeunes et Ligue Nationale de voile sont valorisés G2

Calcul du classement du championnat de France des clubs

C'est un classement combiné entre un Classement « Activité Sportive » des clubs, un Classement National « Mobilisation » et un Classement National « Performance »

• Calcul du Classement National Activité Sportive des Clubs

C'est un nouveau classement. Il prend en compte le nombre de **licenciés** dans les résultats pour les épreuves de grade **5B et/ou 5C** dans la limite de 30 épreuves les plus fréquentées du club.

Un licencié classé à une épreuve rapporte un point au club qui organise la régata, quel que soit son club d'appartenance.

Les points ainsi acquis sont répartis entre:

- Une activité sportive des clubs Voile Légère regroupant les disciplines VRC, Dériveur, Quillard Voile légère, Multicoque, Windsurf, Kiteboard,
- Une activité sportive des clubs Habitable regroupant les disciplines Habitable et Voile Tradition.

Attribution des points aux clubs : Les points des clubs au Classement « Activité sportive » des clubs Voile Légère et « Activité sportive » des clubs Habitable seront attribués en fonction de leur rang **dans leur ligue** au moyen d'une formule linéaire LP 10 000 :

Points au premier club de la Ligue en Voile Légère ou en Habitable : 10 000 points

Points au dernier club de la Ligue en Voile Légère ou en Habitable : 1 point

Répartition linéaire entre le premier et le dernier club.

• Classement National Mobilisation

Pour chaque discipline, un Classement National « Mobilisation » prend en compte, au maximum, pour chaque club les 25 meilleurs licenciés du club classés au Classement **Régional** Individuel Fédéral répondant aux critères suivants :

➤ Pour les disciplines de la Voile légère (Voile Radio-Commandée, Dériveur, Quillard Voile légère, Multicoque, Windsurf, Kiteboard)

- 15 hommes dont au moins 5 hommes de moins de 19 ans (année (civile) du classement)
- 10 femmes dont au moins 3 femmes de moins de 19 ans (l'année (civile) du classement)

➤ Pour les disciplines d'Habitable (Habitable et Voile Tradition) :

- 15 Hommes dont au moins 5 hommes de moins de 26 ans (l'année (civile) du classement)
- 10 Femmes dont au moins 3 femmes de moins de 26 ans (l'année (civile) du Classement)

Attribution des points : Les points des concurrents aux Classements Régionaux Individuels (par discipline) sont utilisés pour attribuer les points aux clubs.

• Classement National Performance

➤ Pour toutes les disciplines, un Classement National « Performance » qui prend en compte au maximum pour chaque club, Les 7 meilleurs licenciés du club, classés au Classement **National** Individuel Fédéral :

- 4 hommes dont au moins 2 hommes de moins de 26 ans.
- 3 femmes dont au moins 1 femme de moins de 26 ans.

Pour qu'un concurrent puisse apporter les points de son Classement National Individuel à son club dans la discipline, il doit au moins avoir été classé à une épreuve grade 4 ou supérieur dans la discipline concernée. Ainsi, le club ouvrira son classement « Performance » dans la dite discipline.

Attribution des points : Les points des concurrents au Classement National Individuel (toutes disciplines) sont utilisés pour attribuer les points aux clubs.

Accéder aux différents classements



Il y a actuellement (avril 2020) différentes façons d'accéder aux classements (formule 2021). Il est probable que la FFVoile va simplifier l'accès. Dans tous les cas, on arrive à une page avec l'en-tête ci-contre : www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C18/c18_ActiviteSportive.aspx

Championnat de France des Clubs	Classement Individuel	Informat
Simulation	Comparaison	

Classement Individuel National / Régional, (simulation rég)

Filtres

Année : 2019 Classement : Régional Discipline : Dériveurs Région : ILE DE FRANCE

Nom : Catégorie d'âge : Toutes Genre : Tout Féminin Masculin

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

PLACE	PTS	LICENCE	Nom	Prénom	Sexe	Cat	Club	Club	Nat/Rég	Discipline
1	71	2126 0539295R	BAUDIER	Sebastien	M	SNR 78012	CVSQ		R	D
2	158	1872 1396843V	ANDERSON	Jasper	M	U15 78012	CVSQ		R	D
3	164	1864 0012895H	VERON	Philippe	M	SNR 91011	C.N. VIRY CHATILLON		R	D
4	183	1835 1424182Y	PORTAL	Mateo	M	U15 78012	CVSQ		R	D

En cliquant sur "simulation National/régional", on ouvre la page : http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C18/C18_Indiv.aspx?NR=N (ci-contre) (Pour une simulation, choisir Plutôt l'année 2019 car il y a peu de résultats en 2020).

Après avoir choisi éventuellement la région, en cliquant sur le n° de licence d'un coureur, on ouvre dans la même fenêtre son classement régional et son classement national et la liste des régates prises en compte dans son classement. Dans tous les tableaux, "indice" indique le pourcentage de points par rapport au maximum possible.

Championnat de France des Clubs, (simulation règlement 2021)

Filtres

Année : 2019 Discipline : Dériveurs Ligue : ILE DE FRANCE (20) CDV : Tous Club : Tous Optionnel : N° Club ou Norr

Année	Discipline	Place	Pts	ST_CODE	Club	CDV	Ligue	Nb Coureurs	Activité Sportive		Mobilisation		Performance	
									AS	AS %	Mobilisation	Mob. %	Perf	Perf %
2019	D	7	63 406	78012	CVSQ	78000	20	156	10 000	16 %	33 963	54 %	19 443	31 %
2019	D	41	35 222	91011	C.N. VIRY CHATILLON	91000	20	44	8 572	24 %	18 257	52 %	8 393	24 %
2019	D	59	28 652	77015	C S MONTERELAIS	77000	20	18	3 929	14 %	11 366	40 %	13 357	47 %
2019	D	74	25 880	95002	S N ENGHEN	95000	20	28	7 857	30 %	8 644	33 %	9 379	36 %
2019	D	82	23 333	94013	U.S CRETEIL VOILE	94000	20	22	12 580	54 %	10 753	46 %		
2019	D	97	20 305	78011	Y C ILE DE FRANCE	78000	20	10	9 643	47 %	3 298	16 %	7 364	36 %
2019	D	100	19 828	94002	CN CHOISY LE ROI	94000	20	19	6 072	31 %	6 552	33 %	7 204	36 %

Accès à la page : http://www.ffvoile.fr/ffv/Sportif/C18/C18_CDF.aspx

Choisir l'année, la discipline ...

On trouve pour chaque club les trois composantes du classement définies plus haut : activité sportive, mobilisation et performance ainsi quand % la part de chaque composante au nombre total de points.

En cliquant sur le code du club, on accède à une page qui fournit un grand nombre d'informations :

- Détail des points obtenus dans les différentes disciplines
- Points Mobilisation, issus du Classement Individuel Régional (par discipline)
 - avec un lien vers une analyse détaillée qui donne les points mobilisation pour chaque coureur du club, pour la discipline concernée et uniquement issu du classement régional :
 - en cliquant sur le numéro de licence d'un coureur, on obtient alors l'ensemble de ses résultats.
- Points Performance, issus du Classement Individuel National (toutes disciplines)
 - avec un lien vers une analyse détaillée qui donne les points performance pour chaque coureur du club, pour la discipline concernée et uniquement issu du classement régional.
 - en cliquant sur le numéro de licence d'un coureur, on obtient alors l'ensemble de ses résultats.

Quelques références :

Réforme des Classements Fédéraux à partir de 2021

- Information : <http://espaces.ffvoile.fr/media/105538/preambule-reforme-classements.pdf>
- Réforme des classements fédéraux : <http://espaces.ffvoile.fr/media/105537/reforme-classements-version-imprimable.pdf>
- Résumé : <http://espaces.ffvoile.fr/media/120445/Slide-resume-reforme.pdf>
- Règlement du classement national activité sportive des clubs : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/reglementation/Reglement_du_Classement_national_ActiviteSportive_clubs.pdf

RETOUR SUR LE BÉNÉVOLAT

Dans sa newsletter de février, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes a publié un article sur le bénévolat que sa présidente m'a autorisé à reproduire dans la Gazette.



Bénévolat et citoyenneté Face à la constatation récurrente du manque de bénévoles dirigeants, pouvant amener à l'épuisement et au désengagement de certains, il m'a semblé intéressant de me pencher sur le sens du bénévolat.

S'il a fortement augmenté sur la période 2010-2016, il s'agit surtout du bénévolat d'action (engagement de courte durée) ; Le bénévolat de projet, engagement de longue durée sur des fonctions de dirigeant(e)s est quant à lui en baisse.

Le bénévolat, lorsqu'il est approché comme un outil d'inclusion et de citoyenneté, apporte une expérience épanouissante pour l'individu à plusieurs titres et devient utile à l'association pour autant qu'elle se donne les moyens d'accueillir les bénévoles dans de bonnes conditions, en respectant 3 principes fondamentaux : la prise de décision participative, l'universalité et la solidarité.

Les 4 défis pour développer la politique du bénévolat au sein d'une association, selon LA FONDA - Fabrique associative, sont l'engagement, le bénévolat, l'associativité et la citoyenneté.

L'engagement bénévole c'est souhaiter aller vers une relation du "donner-recevoir-rendre" dans laquelle chacun sait ce qu'il donne et découvre dans l'action ce qu'il recevra (plaisirs, compétences, reconnaissances sociales, relations, ...). Cette dynamique vers un épanouissement et une émancipation individuelle est une rencontre des aspirations personnelles et des ambitions collectives.

L'associativité c'est le pouvoir d'agir ensemble en fédérant dans la complémentarité des motivations. Elle permet un espace de démocratie participative autour du projet associatif pour inclure les personnes directement concernées afin de ne pas les réduire à des bénéficiaires ou des usagers. Elle est également le lieu des initiatives, des innovations et expérimentations.

Agir bénévolement au sein de nos associations, c'est participer à une transformation sociale pour plus de solidarité et de vivre ensemble dans une relation d'échange et de réciprocité quelle que soit son origine. Donner du temps à nos associations c'est devenir un citoyen actif, recréer du lien social et faire ensemble. C'est contribuer à quelque chose de plus grand que soi.

"A l'exception des politiques régaliennes, le tissu associatif porte ainsi très largement les politiques publiques et joue un rôle indispensable en matière de construction de la société." Sophie METTE - Députée de la Gironde.

L'action bénévole permet enfin de donner de la visibilité et de renforcer la crédibilité de notre pratique sportive de la voile.

France bénévolat propose un Passeport bénévole® qui permet à tout bénévole de valoriser son expérience, y compris dans son parcours professionnel. N'hésitez pas à contacter la ligue pour bénéficier de ce Passeport bénévole®.



Peu d'activité
compétitions avant le
confinement.
Ensuite l'e-compétition

PARLEZ MOI D'AMURES

Les 120 ans de la One Ton Cup

Hervé Godest
Président du CVP

Pour la quatrième année consécutive, la Classe des Fast40+ a couru la One Ton Cup, propriété du Cercle de la Voile de Paris depuis sa création en 1899.

La dernière édition française s'était déroulée en 2002 à Saint-Tropez, et elle avait été gagnée par l'IC45 K-Yote, à Orwin Kandler, skippé par Alain Fédensieu.

Cette année, la Société des Régates du Havre a organisé l'événement en baie de Seine, du 19 au 22 septembre.

La flotte a profité d'un large éventail de conditions de vent sur les 4 jours de courses : pour le début de la compétition un soleil radieux, un vent de nord-est tournant à l'est puis au sud, entre 10 et 20 nœuds, une mer préservée de toute houle... Le rêve ! Le dernier jour, un front de nord-ouest plus classique et un ciel nuageux ont fait penser à un tableau d'Eugène Boudin.

Les skippers ont apprécié de régater sur ce plan d'eau qu'ils connaissent moins bien que le Solent, ce qui a bien ouvert le jeu !

Et c'est Ran à Niklas Zennstrom (Suède) qui conserve le Trophée remporté l'an dernier, en gagnant 5 des 10 courses, parfois quelques secondes devant ses concurrents.

Nicklas, fondateur du logiciel Skype, et vainqueur en 2013 du championnat du monde des TP52, avait rejoint la classe des Fast40+ pour gagner la One Ton Cup. Mission doublement accomplie !

Au nombre de victoires depuis la création de la Coupe, la Suède mène maintenant devant la Grande Bretagne 15 à 14... La France est toujours troisième avec 13 victoires.

Cet événement restera dans les mémoires, autant par les magnifiques conditions sportives, que par le niveau très professionnel des équipages, et enfin par l'ambiance amicale et joyeuse des festivités à terre !

Classement final :

Ran – Niklas Zennstrom (SWE) – 13 points
Girls on Film – Peter Morton (GBR) – 18 points
Jubilee – Tony Dickin (GRB) – 36 points
42 South – Guy Gillon (GRB) – 39 points
Elvis – Filip Engelbert (SWE) – 40 points
Zephyr – Steve Cowie (GRB) – 43 points
Redshift – Ed Fishwick (GRB) – 48,5 points





e-Coupe Île de France à la Mer Confinée

En ces temps de confinement l'ATSCAF Voile Paris et le CVVX ont organisé la première régates virtuelle réservée aux licenciés franciliens.

60 participants inscrits issus de 20 clubs franciliens 8 courses courues suivies d'une Medal Race pour les 10 premiers.

Vendredi 8 mai : Les concurrents sont répartis aléatoirement en 3 groupes pour une série de 4 courses (avec la plus mauvaise retirée).

Samedi 9 mai : Les concurrents ont été répartis, suivant les résultats de la veille, en 3 poules (Or, Argent, Bronze) pour une nouvelle série de 4 courses (avec la plus mauvaise retirée). Suivi d'une Medal Race (point comptant double) pour les 10 meilleurs.

Les résultats ont été proclamés en visio. La remise des prix aura lieu lors de la « vraie » Coupe Île de France à la mer (organisée par le CVVX, à La Trinité, du 6 au 8 novembre 2020 <https://clubcvvx.wixsite.com/coupeidfalamer2020/blank/categories/edition-nov>)

Résultats :

En individuel : 53 classés (à cause des problèmes de connexions des uns et des autres) avec une lutte acharnée pour la première place que Marin remporte à l'issue de la Medal Race devant Alexandre (avec le même nombre de points). Tous les résultats sont là : <https://clubcvvx.wixsite.com/coupeidfalamer2020/post/r%C3%A9sultats-e-coupe-de-france-%C3%A0-la-mer-confin%C3%A9e>

En Féminin : Seules 5 féminines (issues de 3 clubs différents) ont participé.

1	Elaly	ATSCAF	17
2	Elisek	CVVX	35
3	Alice	US Gazelec	39
4	Lelé	ATSCAF	51
5	JuRou	ATSCAF	53

Jeunes (né avant 2003) : A noter que Marin de la Société Nautique d'Enghien a fini 1^e au général. La relève est clairement assurée. Félicitation !!!!!

1	Marinou56899 (Jeune)	SN Enghien	1
2	FRA2613 (Jeune)	US Créteil	18
3	Léandre patier (Jeune)	SN Enghien	23
4	EliottM (Jeune)	SN La Frette	45

Résultat par club : La Coupe Ile de France à la mer étant une compétition entre clubs franciliens ce résultat a été établi en prenant en compte les points des 5 meilleurs de chaque club.

place	CLASSEMENT PAR CLUB	points
1	ATSCAF Voile Paris	80
2	YCIF	93
3	CVVX	132
4	Club Nautique Abion	196
5	SCPO	204
6	US Gazelec Paris Idf	204
7	YDH	205
8	CVML	209
9	SN Enghien	214
10	USTR	222

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation (et en particulier à Alexandre la principale cheville ouvrière de cette opération).

B. Nouailhas, A. Gouin, E. Keddam, Ph. Benaben

Vos liens avec la Ligue

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre les activités de la Ligue et trouver toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin en nous rejoignant sur :

Le site technique de la Ligue <http://asso.ffv.fr/ligue-idf/>

Vous y trouverez toutes les informations techniques relatives aux différents secteurs (calendrier des épreuves, manifestations, département développement, formations, liens, commission arbitrage, commission sportive, classement des coureurs, commission féminine...).

Le nouveau site de la Ligue <http://idfvoile.com>

Ce nouveau site se veut être un lien pratique entre tous les coureurs de l'Île-de-France : vous pourrez y trouver au fil du temps toutes les informations sur les activités voile en Ile-de-France : où naviguer, sur quels bateaux... Vous y trouverez également de nombreuses informations sur les différentes séries, où on peut les rejoindre. Un forum permet de vous inscrire à la bourse aux équipiers, petites annonces...

Twitter [@idfvoile](https://twitter.com/idfvoile)

Suivez la Ligue Île de France de voile sur Twitter : @idfvoile.

Les tweets apparaissent en temps réel sur notre site : idfvoile.com

N'hésitez pas à Tweeter toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les voileux franciliens. Cela peut se faire directement depuis le site.

Twitter Optimist

Liens TWITTER pour suivre nos jeunes régatiers en Optimist :

<https://twitter.com/TeamOptiIDF>

Facebook

facebook.com/ligueidfvoile

Instagram

[ligue_idf_voile](https://instagram.com/ligue_idf_voile)

- Vous souhaitez participer à la communication de la Ligue
- Vous avez un article pour la gazette
- Votre série n'est pas encore présentée sur le site idfvoile.com

N'hésitez pas, contactez nous : comidfvoile@idfvoile.com

LIGUE ILE-DE-FRANCE DE VOILE - 60 rue CASTAGNARY - 75015 PARIS

Tél. : 01 48 42 48 38 - E-mail : idfvoile@club-internet.fr

Responsable de la publication : Alain Laigle

